



CHICAGO, Musée à ciel ouvert



Du 15 au 21 septembre 2025

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Musée à ciel ouvert de l'architecture moderne, Chicago conserve dans ses prestigieuses institutions muséales, des collections d'œuvres d'art parmi les plus riches au monde, avec les impressionnistes de l'Art Institute, Rodin, Moore et Matisse au Smart Museum of Art ou Picasso, Miró, Chagall et Dubuffet dans le Loop, des expériences immersives dans toutes les cultures au Field Museum. Une excursion du côté d'Oak Park permet d'admirer les belles demeures de Frank Lloyd Wright. Les jardins du Millennium Park dévoilent fontaines et sculptures monumentales ainsi que l'extraordinaire Jay Pritzker Pavillon de Frank Gehry. L'exceptionnelle Glessner House de Prairie Avenue renoue avec le Chicago des origines.

Become a Friend

Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné CHICAGO comme étant une destination qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« Chicago, Musée à ciel ouvert »
Avec les Amis des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
Du 15 au 21 septembre 2025.

Les + de ce voyage :

- Des vols directs avec la compagnie régulière United Airlines.
- Un hôtel 4*+ confortable, ultra bien localisé et très central.
- La découverte d'une ville qui rivalise aujourd'hui fièrement avec New York.
- La visite des plus beaux musées dont l'Art Institute.
- Une croisière architecturale sur la Chicago River.
- Le quartier du Loop.
- Oak Park, lieu incontournable marqué par Frank Lloyd Wright.
- Le circuit en demi-pension.
- Le guidage en français pendant tout le séjour.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.
- **Un prix presto avantageux jusqu'au 28 février 2025 (-245€).**

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.
Rue des Francs 79 bte 4 – B 1040 BRUXELLES – Tel : 02/647 30 00 – Fax : 02/647 37 22
info@preference.be - www.preference.be

PROGRAMME :

BRUXELLES → CHICAGO

LUNDI 15 SEPTEMBRE

Rendez-vous à Zaventem en début de matinée. Départ pour Chicago par un vol direct de la compagnie United Airlines. Arrivée en début d'après-midi à Chicago.

Un tour en autocar nous donnera une première impression sur la ville et ses environs.

Chicago s'est développée dès la fin du XVIIe s. sur des terres marécageuses au sud-ouest du lac Michigan. Reconnue en tant que municipalité en 1833, elle comprend aujourd'hui 2 716 450 habitants et devient la troisième ville la plus peuplée des États-Unis, derrière New York et Los Angeles. Organe vital, la Chicago River traverse la ville d'est en ouest, où 175 quartiers cosmopolites se partagent 576 km².

Installation à l'**hôtel Radisson Blu Aqua Hotel 4*+**, au cœur même de la ville !



Cet hôtel de luxe occupe le bâtiment moderne Aqua. Il vous accueille à 5 minutes à pied du Millennium Park et met gratuitement à votre disposition une connexion Wi-Fi dans toutes ses chambres. Offrant des vues sur le lac Michigan et sur les parcs environnants, les chambres contemporaines possèdent une télévision par câble à écran plat et un minibar, ainsi que des articles de toilette de luxe. L'hôtel possède une piscine intérieure et une piscine extérieure ouverte en saison, avec une terrasse bien exposée et des foyers extérieurs.

Dîner et nuitée à l'hôtel Radisson Blu Aqua Hotel 4*+.

Petit déjeuner à l'hôtel.

La journée sera consacrée à la découverte des gratte-ciel du Loop et des œuvres d'art qui jalonnent le circuit, avec une croisière sur la Chicago River et un panorama époustouflant depuis le Skydeck de la Willis Tower (1974).

Le quartier des affaires de Chicago s'est vu attribuer le surnom de « Loop » lorsque fut achevée la voie aérienne du métro qui décrit une boucle (loop) autour de ses édifices qui présentent une qualité architecturale exceptionnelle. Depuis l'incendie de 1871, les principaux représentants de l'école de Chicago ont réalisé les plus beaux buildings de la ville en utilisant des ornements historicistes. Dans les années 1930, des architectes européens, tel Ludwig Mies van der Rohe, y développent une architecture fonctionnelle et dépouillée. Après 1970, des architectes comme Kenzo Tange ou Frank Gehry, ont recours aux nouvelles technologies et aux matériaux innovants pour leurs créations postmodernes.

Quelques moments forts de notre visite : le clocheton du Wrigley Building (1924) inspiré de la Giralda de Séville, le pont à bascule de Michigan Avenue Bridge et la vue saisissante sur les gratte-ciel du Loop, le Chicago Cultural Center (1897), véritable palazzo néoclassique avec le dôme Tiffany du Preston Bradley Hall, les motifs végétaux du Sullivan Center (1899), la symphonie de brique et de terre cuite de Marquette Building (1895), le Flamingo de Calder sur Federal Plaza avec les trois building de Mies van der Rohe (1964), la toiture pyramidale du Chicago Board of Trade Building (1930) Art déco, les décors romano - Queen Anne de The Rookery (1888) avec l'intérieur réaménagé en 1906 par Frank Lloyd Wright. La sculpture géante de Joan Miró, à côté de l'Église méthodiste (1923), celle de Picasso trônant sur Daley Place ou encore Monument à la bête debout de Jean Dubuffet devant le James R. Thompson Center (1985) moderniste.

La journée sera interrompue par le déjeuner chez Macy's (1892-1914), le grand magasin néo-classique doté d'une fabuleuse voûte de verre Tiffany.

Dîner libre et logement à l'hôtel.

PRAIRIE AVENUE – STREETERVILLE – MAGNIFICENT MILE MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Nous débuterons la journée par une visite libre du Field Museum dans South Loop.

Une impressionnante architecture néo-classique abrite l'un des plus grands musées d'histoire naturelle au monde. Des expositions immersives explorent toutes les cultures, des plus anciennes aux dernières découvertes scientifiques : la culture chinoise, l'Égypte ancienne, une planète en évolution, les Amériques anciennes ...

Nous découvrirons ensuite le quartier historique de Prairie Avenue.

Les quelques maisons historiques et jardins qui jalonnent le quartier nous plongeront dans le Chicago de la fin du XIXe s. De nombreux marchands et chevaliers de l'industrie s'étaient établis dans ce quartier qui connut un important déclin au début du XXe s.

Nous visiterons une des rares maisons remarquablement conservées, la superbe Glessner House.

Construite en 1887 par le grand architecte Henry Hobson Richardson pour un grand fabricant de machines outils, la maison cache derrière ses murs en brique et pierre, un décor arts and crafts intact avec des papiers peints de William Morris et des meubles d'Isaac Scott, des céramiques orientalisantes...

Nous gagnerons ensuite Streeterville, au nord du Loop, bordée par le lac Michigan et la Chicago River pour le déjeuner et la visite du Museum of Contemporary Art.

Conçu en 1996 par l'architecte berlinois Kleihues, le musée présente l'art de 1945 à nos jours à travers des expositions temporaires et une partie de la collection permanente au 4e étage, avec Ernst, Duchamp, Magritte, Warhol... La Lake Gallery est consacrée aux sculptures et mobiles de Calder et offre une belle vue sur le lac Michigan.

La journée se terminera par une promenade libre sur Magnificent Mile.

Magnificent Mile est une portion de North Michigan Avenue surnommée « les Champs-Élysées » de Chicago car elle aligne boutiques chics, grands magasins et malls haut de gamme, à côté des plus beaux hôtels et immeubles résidentiels de la ville, tel l'Hôtel Intercontinental Art déco (1929) avec son entrée d'inspiration celtique et mésopotamienne et le John Hancock Center (1969) le troisième plus grand gratte-ciel qui symbolise Chicago par sa silhouette noire aux renforts croisés.

Dîner libre. Logement à l'hôtel.

MILLENIUM PARK – ART INSTITUTE

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Millennium Park conjugue le plaisir de la promenade et la découverte de l'art d'aujourd'hui.

Le Jay Pritzker Pavilion de Frank Gehry déploie ses voiles de métal ondulé. La sculpture Cloud Gate d'Anish Kapoor reflète sur l'acier brillant d'un gigantesque haricot, immeubles et passants. L'artiste espagnol Jaume Plensa projette, dans Crown Fountain, des visages géants sur les façades de deux tours en verre et acier qui surplombent un miroir d'eau en granit noir.

C'est ensuite l'Art Institute voisin, dans Grant Park, qui dévoile ses merveilles que l'on doit à de grands donateurs, telle Bertha Palme, amie de Mary Cassatt, qui légua en 1922, 52 toiles impressionnistes.

La visite débute par la découverte, au niveau 2, de la plus grande collection d'impressionnistes et post-impressionnistes hors de France, avec Manet, Monet, Caillebotte, Renoir, Morisot, Cézanne, Gauguin, Seurat, van Gogh et Toulouse Lautrec, mais aussi une rétrospective de l'histoire de la peinture européenne du XVe au XXe s. avec des œuvres de Botticelli, van der Weyden, Rembrandt, Rubens, Greco, Zurbaran, mais également Léger, Picasso, Brancusi, Dali et Magritte ...

Déjeuner libre au musée.

L'après-midi, nous découvrirons, au niveau 1, les Alsdorf Galleries, consacrées aux arts asiatiques, africains et amérindiens, la reconstitution de la salle des marchés du Chicago Stock Exchange de 1893, le Rice Building qui

présente l'art américain (Whistler, Hoper, Grand Wood), pour gagner enfin la Modern Wing réalisée par Renzo Piano qui redéploie, depuis 2009, l'art de la 2e partie du XXe s. (Pollock, De Kooning).

Fin d'après-midi libre. Dîner. Nuitée à l'hôtel.

THE SOUTH – UNIVERSITY OF CHICAGO

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Au sud du quartier afro-américain de Chicago, Hyde Park et Kenwood alignent de somptueuses villas autour de l'Université dont nous visiterons le noyau historique.

L'université fut fondée en 1890 par l'American Baptist Educational Society et le magnat du pétrole John D. Rockefeller. Les bâtiments les plus prestigieux sont Hull Gate et Hull Court réalisés par Cobb en 1897 en style néo-gothique ainsi que Bond Chapel aux superbes vitraux et le Cathey Learning Center (1912) avec ses imposantes tours carrées.

Nous découvrirons également St Thomas the Apostle, la superbe église catholique de Chicago (Barry Byrne 1924) dont l'architecture révolutionnaire n'est pas sans rappeler la Sagrada Familia de Gaudi, ainsi que la remarquable Robie House de Frank Lloyd Wright.

Le grand architecte effectua les plans de cette demeure à partir de 1906 pour Frederick Robie, l'héritier d'une société de cycles et automobiles dans la quintessence du style Prairie. L'historien en architecture H. Allen Brooks inventa ce terme inspiré des paysages de plaines dégagées de la région dans laquelle s'intégraient les constructions du mouvement. La composition horizontale est renforcée par l'utilisation de briques longues et minces. Le somptueux intérieur est illuminé par de hautes fenêtres et d'élégantes lampes en forme de globes. Wright dessina tout le mobilier et la décoration. La maison a bénéficié d'une belle rénovation.

Après le déjeuner libre, nous visiterons le Smart Museum of Art.

Logé dans le Cochrane-Woods Arts Center (1974), le musée porte le nom de ses mécènes, les frères Smart. La collection permanente fait la part belle à l'art de la fin du XIXe et du XXe s. avec des sculptures de Rodin, d'Henry Moore et de Matisse, des peintures de Paul Delvaux, Jean Metzinger, Diego Rivera, Rothko. Une salle consacrée aux arts décoratifs présente notamment du mobilier conçu par Frank Lloyd Wright.

Retour à l'hôtel. Dîner dans un restaurant local et nuitée.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Nous nous rendrons dans le quartier de Oak Park à 16 km à l'ouest de Chicago pour découvrir les réalisations architecturales de Frank Lloyd Wright.

C'est à Oak Park que naquit le mouvement architectural de la Prairie School. Wright s'y installa en 1889. Le quartier recèle la plus grande concentration de demeures signées par le grand architecte au cours des deux décennies suivantes. Sur Forest Avenue et Chicago Avenue, nous admirerons quelques réalisations qui réfutent les styles historicistes et préfigurent Robie House.

Visite d'Unity Temple remarquablement restauré en 2017.

Ce lieu de culte et de rassemblement réalisé en 1908 pour la congrégation unitarienne du quartier, est un des chefs-d'œuvre de Wright. Il a dessiné les plateaux horizontaux du bâtiment mais aussi la décoration intérieure, des bancs d'églises aux luminaires, de la cheminée aux vitraux.

Visite du Frank Lloyd Wright Home (1889) & Studio.

Puits de lumière, épure japonaise, trouvailles ingénieuses, brique et bois, trouées vers la nature se conjuguent pour créer un bel espace de vie. Le salon s'articule autour de la cheminée rectiligne. La salle de jeux évoque un bateau perché dans les arbres. Un passage en bois conduit à l'atelier qui nous plonge dans les créations des architectes du style Prairie.

Déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport et envol à destination de Bruxelles par un vol direct avec la compagnie United Airlines.

Arrivée à Bruxelles en matinée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 28 FEVRIER 2025 : 4.495 €

APRES LE 28/02, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.750 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.050 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND :

- / Les vols internationaux avec la compagnie United Airlines
- / Les taxes d'aéroport
- / Les services d'un(e) guide local(e) francophone (et parfois de guides locaux selon les visites)
- / Les transferts et les transports en autocar lorsque nécessaire
- / Le logement en chambre double et en demi-pension dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- / La demi-pension
- / Les visites et excursions prévues au programme
- / Les entrées aux sites et musées
- / La taxe de séjour
- / L'accompagnement Preference - Travel Team

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- / Les repas non mentionnés
- / Les boissons
- / L'autorisation de voyage (ESTA) pour laquelle nous serons à votre disposition (+- 21 USD)
- / Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- / Les assurances

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT VALABLE PENDANT LA DUREE DU SEJOUR. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LA VISITE DU CENTRE HISTORIQUE ET DES SITES SE FAIT A PIED ET REQUIERT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Becôme a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Enfant 1 :	Date de naissance :
Enfant 2 :	Date de naissance :
Adresse :	N°: Boite :
Code postal :	Ville : Pays :
Tél / GSM :	Adresse e-mail :

Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	<i>Jeune</i>	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	<i>Individuel</i>	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	<i>2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans</i>	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Bienfaiteur	<i>Individuel</i>	€ 100	€ 90
	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	<i>Titulaire + Invité à chaque visite</i>	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	<i>Individuel</i>	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes)</i>	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

** Le membre bienfaiteur qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.*

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT CHICAGO, DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2025

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BTE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 28 FEVRIER 2025 : 4.495 €**

APRES LE 28/02, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.750 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1050 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 15 JUILLET 2025

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D.3843

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES MASTERCARD ET VISA SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi

(document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018